rue de l'avenir

BULLETIN DE L'ASSOCIATION RUE DE L'AVENIR NOVEMBRE 2008

N° 23

ÉDITORIAL

Une bonne nouvelle pour commencer : le Décret du 30 Juillet 2008 *s'appuie sur la démarche du Code de la rue pour modifier le Code de la route.*

La sortie a été très discrète. Nous aurions aimé un débat parlementaire, la déclaration d'un homme politique ou une place dans les journaux télévisés, mais il devait y avoir des choses plus importantes à dire avant le départ en vacances…

Depuis la publication de notre document en 2005 La rue dans le Code de la route, *un travail collectif a débouché sur des propositions qui viennent d'être adoptées. Le Code de la rue est, rappelons-le, une démarche qui ne fait que commencer. C'est la remise en cause d'un Code très routier et l'affirmation que la rue n'est pas la route.*

Certes, tout n'est pas parfait. Dans sa rédaction, le principe de respect du plus faible par le plus fort aurait mérité une autre formulation. Mais nous avons retrouvé les avancées que nous avions proposées. C'est le fruit d'un long travail en commun, mené avec détermination par le CERTU et nous nous en réjouissons. Un document de présentation est disponible à Rue de l'avenir.

Dans ce Bulletin, nous avons donné une large place à ce qui se passe en Italie, un pays où il est convenu de dire que l'automobile a une place prépondérante. Nous avons fait le choix de consacrer 6 pages à ce sujet pour alimenter notre réflexion dans le contexte français où les discussions tournent le plus souvent autour d'aménagements. Une journée d'étude a été organisée en Mai à Sceaux par le CAUE 92 *et* Rue de l'avenir. *Gilbert Lieutier et Alberto Croce, un expert italien, ont montré qu'il est possible de sortir des aménagements habituels en mettant en œuvre de nouveaux concepts.*

La vie de l'association a été riche en événements cette année : Salon-de-Provence, Valence, Grenoble, Chambéry, Orry-la-Ville, Lausanne. Nous les relatons brièvement en dernière de couverture. Notre réseau de correspondants locaux se porte bien. Nous leur ferons une place dans notre prochain Bulletin.

Réflexion sur la croissance

Dans les régions Rhône-Alpes, Ile-de-France et Provence, certains élus présentent leur bilan comme une réussite, preuve à l'appui : la croissance. Faut-il se réjouir ?

Pour ma part, je ne m'en réjouis pas, car je pense qu'il faudrait être bien naïf pour ignorer que cette « réussite » se fait au détriment des autres régions. Que reste-il du débat sur l'aménagement du territoire ? Peu de choses. On en est à faire la chasse à tout ce qui peut être un frein à la croissance. Le mythe de la croissance a la vie dure.

Les villes qui croissent vite se ressemblent toutes. La vitesse porte ses dangers en elle-même : lorsque l'on s'aperçoit d'une erreur, il est trop tard pour la corriger. Les exemples abondent, on les connaît, on les déplore. Le centre se vide. La périurbanisation s'accélère.

Les zones commerciales ou industrielles se créent ou s'étendent, avec ce qu'il faut d'accès par la route. Des stades d'agglomération remplacent les anciens jugés trop petits. Les hôpitaux s'agrandissent ou se regroupent, tandis qu'on ferme des hôpitaux de proximité. La Maison de la Culture « d'agglomération » s'agrandit aussi. L'argent pour faire tout ça, on le trouve, et comme on ne dépense son argent qu'une fois, c'est le reste qui en pâtit. La loi du gigantisme fait des ravages et crée des problèmes en terme d'urbanisme et de déplacements. Les trajets s'allongent, le flux motorisé s'accroît.

Quand on parle de progrès, il faut toujours se demander pour qui et pour quoi faire ?

En termes de mobilité, c'est un peu la même chose. Il existe une croissance vertueuse : des trottoirs plus larges, des transports en commun plus attractifs, la liste d'attente est longue. Cette croissance-là est souhaitable. Méfions-nous des autres.

Jacques HENNEBERT

SOMMAIRE

« Mobilité urbaine : les bonnes pratiques italiennes » 2
- « Trois questions à Alberto Croce » - Mobility Manager - Agence de mobilité de Ferrare } par Arlette Chabrol 7
- « Trois questions à Gilbert Lieutier » - Conseil en déplacements urbains 7

La vie de l'association 8

SIGNONS POUR L'INITIATIVE
30kmh.eu

LE NOUVEAU BUREAU DE LA RUE DE L'AVENIR

Présidente d'honneur :
Armelle POIDEVIN

Président d'honneur :
Jacques HENNEBERT

Présidente :
Anne FAURE

Vice-président :
Gilbert LIEUTIER

Vice-président :
Denis MOREAU

Secrétaire :
Jean-Paul CAMBERLIN

Trésorière :
Nicole DURAND

Membre :
Danielle DELAYE

Membre :
Christian COLLIN

Membre :
Abel GUGGENHEIM

RUE DE L'AVENIR, le bulletin
Direction de la publication :
Anne Faure

LE MOT DE JACQUES HENNEBERT

Indignez-vous !

Stéphane Hessel n'est plus là pour le dire, mais le message est passé.

Déjà, en 1987, une poignée de citoyens s'était indignée de la montée en puissance du lobby automobile et ne s'était pas contentée de râler ou de se lamenter. Il fallait agir. Rue de l'avenir est née de cette indignation.
Des progrès ont été réalisés, c'est indéniable. Le plus médiatique d'entre eux est peut-être le Décret du 30 Juillet 2008, formulant l'obligation pour le plus fort de respect et de prudence vis-à-vis du plus faible. Mais nous devons rester mobilisés, car la liste des incivilités est longue.

Indignez-vous de cette voiture qui stationne sur un trottoir, même si le conducteur vous dit qu'il n'en a pas pour très longtemps. Cet homme-là a préféré gêner ou mettre en danger la vie d'un piéton plutôt que de gêner la circulation motorisée.

Indignez-vous des vitesses excessives, car elles génèrent toujours les mêmes nuisances, l'insécurité, le bruit et la pollution. Il existe des solutions techniques à mettre en œuvre et la police municipale doit apporter sa contribution. La vitesse n'est pas une fatalité, il n'y a que des mauvaises habitudes et, heureusement, changer d'habitudes est toujours possible.

Indignez-vous lorsque les cheminements piétons sont inconfortables ou discontinus. Les élus doivent être informés et les techniciens doivent intervenir au plus tôt.

Indignez-vous si le trottoir est trop étroit, encombré ou inexistant, nécessitant soit des travaux d'aménagement, soit une priorité piétons comme la mise en zone de rencontre.

Indignez-vous si la ville est laide et écrivez un poème chaque jour.

Jacques HENNEBERT

RUE DE L'AVENIR
Association Rue de l'Avenir, 34 rue de l'Eglise, 75015 Paris
Tel/fax : 01 45 57 12 20
www.ruedelavenir.com
infosrda@ruedelavenir.com

SIGNONS POUR L'INITIATIVE
30kmh.eu

LE MOT DE JACQUES HENNEBERT

Le code de la rue en panne

En Juillet 2008, tous ceux qui avaient participé à la démarche du Code de la Rue se réjouissaient. Le travail important qui avait été réalisé dans le cadre du Comité Technique venait de se concrétiser par un Décret instituant le principe de prudence et de respect du plus faible par le plus fort, la création des zones de rencontre, le double sens cyclable, etc.
Mais d'une part, il a manqué la volonté de l'Etat de prendre les moyens pour communiquer au niveau national. Rue de l'avenir qui s'était beaucoup impliqué dans la démarche, ainsi que d'autres associations, ont assuré la promotion du code de rue dans mesure de leurs moyens. D'autre part, une bonne partie des propositions du Comité Technique est restée en attente. En 2013, cinq ans après donc, force est de constater que si nous ne faisons rien, ces avancées contenues dans le Code de la Rue vont passer aux oubliettes. De quoi s'agit-il ?

Ces propositions concernaient la prise en compte du piéton dans l'espace public en termes de confort et de sécurité dans ses déplacements et dans sa présence sur l'espace public

- dans des carrefours dégagés du stationnement sur 3 à 5 mètres pour assurer une bonne visibilité des piétons qui traversent,
- sur des trottoirs où le stationnement dans des encoches ne sera possible que s'il reste au moins 1,80 mètre pour les personnes en fauteuil qui se croisent.

Ces dispositions sont contraignantes pour le stationnement, mais elles s'intègrent dans une philosophie « moins de voitures », dont on se réclame souvent sans toutefois en prendre les moyens. La mise en œuvre demandera un certain délai d'application puisqu'on sait qu'aujourd'hui dans nos villes la place restant entre le bâti et les voitures stationnées légalement est souvent plus faible.
Ce délai permettra aux usagers ainsi qu'aux collectivités locales de s'adapter à ces dispositions nouvelles. On peut rappeler à cette occasion que dans un grand nombre de cas, on pourra placer les voitures en stationnement le long du trottoir et non dans des encoches pratiquées sur le trottoir. Cette façon de faire diminue la largeur disponible pour les véhicules roulant sur la chaussée, avec une largeur moindre et avec des vitesses plus faibles, ce qui est bénéfique.

Certes, le stationnement est un point sensible et les élus le savent bien. Mais avec un peu de temps et un peu de pédagogie, les conducteurs se rendront compte qu'ils sont eux aussi des usagers de l'espace public. Alors, soyons optimistes et réclamons la mise en œuvre du Code de la rue dans son intégralité.

LE BUREAU DE RUE DE L'AVENIR

Présidente d'honneur :
Armelle POIDEVIN

Président d'honneur :
Jacques HENNEBERT

Présidente :
Anne FAURE

Vice-président :
Gilbert LIEUTIER

Vice-président :
Denis MOREAU

Secrétaire :
Jean-Paul CAMBERLIN

Trésorière :
Nicole DURAND

Membre :
Danielle DELAYE

Membre :
Christian COLLIN

Membre :
Abel GUGGENHEIM

RUE DE L'AVENIR, le bulletin
Direction de la publication :
Anne Faure

RUE DE L'AVENIR

Association Rue de l'Avenir, 34 rue de l'Eglise, 75015 Paris
Tel/fax : 01 45 57 12 20
www.ruedelavenir.com
infosrda@ruedelavenir.com

RETENEZ LA DATE :

JOURNEE RHONE-ALPES

LYON 13/12/2013

LE BUREAU DE RUE DE L'AVENIR

Présidente d'honneur :
Armelle POIDEVIN

Président d'honneur :
Jacques HENNEBERT

Présidente :
Anne FAURE

Vice-président :
Gilbert LIEUTIER

Vice-président :
Denis MOREAU

Secrétaire :
Jean-Paul CAMBERLIN

Trésorière :
Nicole DURAND

Membre :
Danielle DELAYE

Membre :
Christian COLLIN

Membre :
Abel GUGGENHEIM

RUE DE L'AVENIR, le bulletin
Direction de la publication :
Anne Faure

32 Bis

LE MOT DE JACQUES HENNEBERT

Le plaisir, enfin !

« Sans plaisir point de vie »
Nietzsche

En 2013, il a été question de plaisir, le saviez-vous ?
Des philosophes, des psychiatres, des maîtres de conférences vont se réunir en Octobre 2 013 à Uriage (38) pour discuter du plaisir, mais également de sagesse, d'hédonisme et bien d'autres choses. Le plaisir n'est pas un péché.

Réjouissons-nous ! A force de parler de sécurité et des dangers que l'on court dès que l'on sort de chez soi, on finit par oublier le plaisir de traverser une place, de s'y arrêter si bon nous semble, de flâner, de croiser des visages inconnus et de faire des rencontres.

L'espace public a cette vocation. Nous nous déplaçons par nécessité ou par plaisir, ou bien, ce qui est préférable, par nécessité et par plaisir.

Prendre le thé est un plaisir et une cérémonie pour certains.
Prendre un verre au comptoir est un petit bonheur pour d'autres.
Si l'on parle moins du plaisir de la rue, c'est parce que la ville est malade. Parce que le bruit, l'insécurité et la pollution nuisent à notre santé.
Certes, de gros progrès ont été réalisés. Les centres- ville vont mieux, leurs habitants ont parfois renoncé à la voiture, mais ceux de la périphérie n'en sont pas là.

Rue de l'avenir fait campagne pour *une ville agréable à vivre*, c'est à dire pour une ville où le plaisir peut naître.
Le plaisir a de l'avenir.

Jacques HENNEBERT

RUE DE L'AVENIR
Association Rue de l'Avenir, 34 rue de l'Eglise, 75015 Paris
Tel/fax : 01 45 57 12 20
www.ruedelavenir.com
infosrda@ruedelavenir.com

RUE DE L'AVENIR

LE BULLETIN - NUMERO N° 33 - janvier 2014.

ENGAGEONS-NOUS !

Engageons-nous, il n'est pas trop tard. Les élections municipales auront lieu en mars. Alors bougeons, on a besoin de nous, de notre avis sur tout un tas de choses, la ville, ce qu'elle est, ce que nous voudrions qu'elle soit.

Nous venons de passer les fêtes, il est temps qu'on en sorte, qu'on sorte de tout ce brouhaha, de toute cette musique de foire qui envahit l'espace, ce n'est pas foutu. Après ça sera trop tard, on parlera dans le vide, comme si on était sur le quai d'une gare et qu'on regarde les lumières rouges d'un train qui s'éloigne.

Aujourd'hui, il est encore temps rejoindre ceux qui ont un peu d'avance et qui bossent sur une liste de dix mesures qui vont changer la vie urbaine (c'est un exemple), une liste sur laquelle nous allons apporter notre contribution. Une liste ou autre chose. Parce que le changement, le mieux-vivre, ça se discute, ça ne tombe pas du ciel. Il faut d'abord qu'on en parle, que ceux qui sont impliqués, habitants, parents d'élèves, commerçants, chômeurs, employés ou cadres de haut niveau, il faut que tout le monde s'y mette.

Ne soyons pas des spectateurs, soyons des acteurs ! Ne disons pas que les décisions se prennent d'en haut. La bonne excuse, ce coup-là, nous sommes prévenus. Nous aurons la ville que nous revendiquons et si nous ne demandons rien, nous irons rejoindre la cohorte des râleurs du Café du Commerce et ça finira mal. Nous serons aigris, mal dans notre peau.

Bref, nous ne sommes pas de ceux-là et nous voulons participer. Nous ne sommes pas à la tête d'une liste, mais nous avons une opinion, une expérience, et si nous n'en avons pas parce que nous sommes jeunes, nous possédons quelque chose de très précieux : l'enthousiasme.

Cet enthousiasme, la ville en a besoin. Nous souhaitons que de nouvelles villes s'engagent sur le chemin vertueux de la « ville à vivre », afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes en accord avec notre temps.

Jacques HENNEBERT

RUE DE L'AVENIR VOUS SOUHAITE UNE « VILLE A VIVRE » EN 2014

SOMMAIRE

LES NOUVELLES P.2

LE DOSSIER : LA TRANSFORMATION DES VRU EN AVENUES P.4

LES BONNES PRATIQUES : LE POINT DE VUE DE L'ECONOMISTE P.6

ICE « REDONNONS VIE A NOS RUES » P.7

LA TRIBUNE P.8

RUE DE L'AVENIR

Association Rue de l'Avenir, 34 rue de l'Eglise, 75015 Paris
Tel/fax : 01 45 57 12 20
www.ruedelavenir.com
infosrda@ruedelavenir.com

RUE DE L'AVENIR

LE BULLETIN - NUMERO 33 BIS - JUIN 2014

ELECTIONS MUNICIPALES 2014 : Quelles leçons à tirer ?

Entrée de ZTL à Turin

SOMMAIRE

Les nouvelles p.2

Le dossier :
Modération du trafic en Europe :
les ZTL en question p.4

Les bonnes pratiques :
La place des Emmurés à Rouen p.6
Le Plan d'Action Mobilités Actives p.7

La tribune p.8

Les résultats des élections municipales de Mars 2014 ont été commentés par la presse locale et nationale comme il se doit. Je n'entrerai pas dans le débat politique, ce n'est pas le rôle de notre association, mais je ne cacherai pas ma déception, quant à la baisse de participation des électeurs.
Le taux d'abstentionnistes est passé de 34 % à plus de 36 % en 2014. Les causes de cette baisse sont probablement multiples et je serais mal venu de l'attribuer aux électeurs plutôt qu'aux candidats et à leurs programmes.

Je ne vais donc pas me lamenter sur ces résultats, mais je voudrais me tourner vers les hommes et les femmes, jeunes ou moins jeunes qui vivent en ville, pour leur dire que nous ne sommes pas condamnés au mal-être ni à la nostalgie d'une ville qui autrefois était plus sûre, moins polluée et moins bruyante.

La vie urbaine peut être plus sûre et plus agréable à vivre, nous en avons fait notre devise et nous continuons à militer pour que cela devienne une réalité. Certes, le cœur des villes est moins touché par ce désenchantement. Ce sont les quartiers suburbains qui le sont. Ils se sont développés rapidement face à des besoins urgents car c'est là où les loyers sont plus abordables pour les foyers les plus modestes.

Mais les exemples ne manquent pas pour montrer qu'il s'agit surtout d'une volonté de la part des élus tout autant que de celle des citoyens. Je fais donc appel à ces citoyens pour qu'ils prennent leurs affaires en main.
Les élections ont eu lieu, le temps est venu de participer à la vie locale. Les opportunités existent : conseils de quartier et comités de Parents d'élèves, participation aux réflexions, aux analyses et aux décisions. Mais peut-être faut-il commencer par parler avec ses voisins. La ville nous rassemble, profitons-en.

L'expérience a prouvé qu'il faut aussi compter sur les enfants. Ils ont des choses à nous dire et c'est eux qui plus tard prendront les choses en main. Sans oublier bien sûr de faire la fête. C'est l'occasion de se réunir, de se rencontrer, de se connaître.
Alors bonne chance à tous et laissez votre imaginaire prendre les commandes !

Jacques HENNEBERT

RUE DE L'AVENIR

Association Rue de l'Avenir, 34 rue de l'Eglise, 75015 Paris

Tel/fax : 01 45 57 12 20
www.ruedelavenir.com
infosrda@ruedelavenir.com